

Assemblée représentative de Saint-Chamond

27 et 28 mai 2019

**Fiche projet pour l’action concrète :**

IV.1.b Favoriser par une communication positive un climat scolaire traversé par la joie, la convivialité et la bienveillance envers chacun à l’aune de l’écologie intégrale mise en avant dans Laudato si’ (vivre les écobéatitudes, pour Lyon).

Manque observé (signaux faibles) :

1.Situations de plus en plus nombreuses relevant du harcèlement

2.Difficulté à lutter contre le cyber harcèlemement

3.Banalisation du harcèlement

4.Surinterprétation, procès d'intention

5.Auto alimentation par les familles

Public concerné :

1.CE

2.CPE

3.Professeurs

4.Educateurs de vie scolaire

5.Personnels OGEC

6.Elèves du primaire et secondaire

7.Parents

Objectifs précis de l’action (réalisations) :

1.Identifier les situations de harcèlements

2.Harmoniser, faire du tri

3.Prévenir les situations d'harcèlement

4.Traiter les situations

5.Assurer un suivi

Impacts positifs visés pour le public concerné :

1.Faire diminuer le taux de cas de harcèlements en les identifiants plus rapidement

2.Mettre en place un prévention efficace

3.Plus de réactivité dans le traitement des cas

Moyens humains existant sollicités :

1.CE-Profs-CPE-Educateurs-personnel OGEC-parents

2.Cellule harcèlement du rectorat (son référent)

3.Cellule harcèlement établissement

4.Service de police/gendarmerie

Ressources matérielles et financières existantes sollicités :

Source de financement éventuellement envisagée :

1.Appel à un projet académique pour obtenir des financement pour un court-métrage

2.Dossier région pour le finacement

3.Troupes de théatre

Etapes de la mise en œuvre :

1.Constituer une cellule mixte de harcèlement, composée de l'ensemble des personnes concernées

2.Concours interne de courts métrages liés à cette question

Délai de mise en œuvre :

Sur deux ans

Freins potentiels :

1.Aspect juridique par rapport au cyber harcèlement

2.Pression des parents

3.Surenchérir, effet de mode

Critères pour et échéance pour l’évaluation :

Diminution du nombre de cas signalé